

# Le chrétien, citoyen du monde ou du ciel ?

par Brian Tidimar

## L'engagement politique, thème à la mode

« Évangéliser », c'est proclamer la victoire de Jésus-Christ tel le héraut de la Grèce antique, chargé de diffuser partout la nouvelle d'une victoire militaire sur l'ennemi. Nombreux sont au XXe siècle les chrétiens qui recourent, pour exécuter l'injonction divine (Mt 28,19 ; 1 Co 9.16), aux mass média ou diversifient leur approche (« Sport et Foi », concerts spirituels, etc...). Faut-il, dans la même perspective, descendre dans l'arène politique ?

Si le danger d'y laisser sa vie est minime dans le monde occidental, tous reconnaissent le risque insidieux de s'y salir les mains. Ce n'est certes pas le seul obstacle majeur propre à décourager des hommes et des femmes épris de vérité et de pureté: où est le « parti chrétien » quand des chrétiens évangéliques se retrouvent dans des camps opposés et hostiles comme dans certains pays anglo-saxons ? Comment se faire élire en tant *qu'évangélique* (et non à titre purement individuel) dans les pays latins ? Comment se situer sur l'échiquier politique là où tout adversaire de l'avortement est rejeté *ipso facto* vers l'extrême droite ?... Les problèmes pratiques innombrables sautent aux yeux de tout observateur attentif de la scène politique.

Il est néanmoins préférable de considérer la question à la seule lumière des Ecritures, guide normatif et suffisant. Les frères partisans d'un tel engagement cherchent, il est vrai, à se placer sur le même terrain. Ils citent le modèle de société révélé à Moïse pour Israël. Ils invoquent l'action politique, en milieu païen, de Joseph et Daniel. Force leur est de reconnaître que le Nouveau Testament n'offre aucun exemple analogue ; ils attribuent ce silence à la brièveté de l'ère néotestamentaire où à la priorité absolue donnée à l'implantation d'Eglises à travers l'Empire romain.

Or, le Nouveau Testament constituant un guide tout aussi sûr que l'Ancien, ce silence est éloquent. Il ne peut être que le reflet des perspectives radicalement différentes de la nouvelle alliance par rapport à l'ancienne. Il convient donc d'examiner l'évolution de la notion de citoyenneté des élus d'une alliance à l'autre.

## Israël, cité de Dieu

Tout descendant d'Abraham, Isaac et Jacob entrait de par sa naissance (suivie de près par la circoncision pour les garçons) dans l'alliance entre Dieu et Israël, pacte conclu solennellement au Sinaï (Ex 20.24). En tant que vassal, l'Israélite devait à son seigneur, ou suzerain, hommage (sous forme du culte mosaïque) et obéissance (en respectant les normes divines dans sa vie quotidienne). Ces dispositions devaient conditionner toute la vie communautaire, y compris son organisation politique. Il en résulte qu'Israël n'a connu ni le despotisme des rois divinisés du Moyen-Orient, ni l'ébauche de la démocratie naissante de la Grèce, lointain ancêtre de nos droits de l'homme. Il a opté résolument pour un régime théocratique, ou gouvernement de Dieu, par l'intermédiaire de ses représentants, rois, prêtres et prophètes.

La loi transmise par Moïse promettait (Lv 26 ; Dt 28) à un peuple respectueux de ses institutions et de son contenu une série de bienfaits, ou « bénédictions », essentiellement de nature matérielle - récoltes abondantes, descendance nombreuse, longue vie. Dans le cas inverse, des châtements, ou « malédictions », le frapperaient sous forme de catastrophes agricoles, de stérilité ou mort des enfants et d'une vie courte. Les institutions politiques d'Israël sont inséparables d'un salut apparemment de caractère terrestre où tout se joue dans le monde visible.

Pourquoi un tel régime s'il y a un seul salut (Ga 1.8-9) ? La réponse à cette question serait à trouver dans la volonté de Dieu de donner une double preuve de la justesse de ses voies (cf. Gn 41.32). Suite à l'échec d'Adam en Eden, l'alliance du Sinaï visait le rétablissement d'un paradis terrestre : Canaan devait être purifié des turpitudes de ses habitants (Gn 15.16) et transformé en un nouvel

Eden par un peuple d'élite formé par Dieu (Ez 36.35 ; Jl 2.3 ; etc.). En dépit de tous les avantages octroyés à la nation élue (Rm 9.4-5), elle devait rééditer la faute d'Adam, en l'occurrence l'idolâtrie, droit que s'arroge l'homme de choisir et de fabriquer ses propres dieux et sources d'autorité.

Deux formes successives de théocratie - gouvernement par les « juges » et monarchie (précédées par le rôle politique joué par Joseph et suivies par celui de Daniel) - confirment l'apostasie caractérisée d'Israël. Le constat que l'alliance est devenue caduque (2 R 21.10-16) entraîne la perte du pays et la disparition des institutions spirituelles, sociales et politiques ordonnées par Dieu. Les hommes de foi d'Israël (le « reste ») sont invités par les prophètes à chercher leur salut en dehors du cadre de la loi mosaïque.

## **L'irruption de la dimension céleste**

Dieu n'ignorait pas qu'en raison des insuffisances spirituelles de l'élite que constituait Israël, le régime instauré au Sinaï était voué à l'échec. Mais la loi devait, par sa fonction de « pédagogue » (Ga 3.24), préparer l'élue à chercher la réconciliation avec son Créateur par un autre biais: la dynastie politique du roi David annonçait le « fils de David », dont le règne revêtirait une tout autre forme.

L'enseignement de Jésus rapporté par les évangélistes fait référence à Moïse tout en se situant à un autre niveau. Le décalage avait été préparé par Daniel, prophète actif pendant l'exil babylonien, sanction de la violation de l'alliance mosaïque. Il avait compris que le pouvoir politique légitime avait passé de la dynastie de David, instrument des jugements de Dieu contre les païens, aux puissances païennes désignées par Lui : l'empire de Néboukadnetsar (Jr 27) n'était que le premier des régimes (Dn 2 et 7) menant vers l'apparition, dans le cadre du quatrième et dernier empire annoncé par Daniel, de Celui dont le « royaume n'est pas de ce monde » (Jn 18.36).

Le passage d'un petit royaume, « centre du monde » (Ez 5.5), aux grands empires s'accompagne d'un élargissement de l'horizon spirituel (phénomène associé à la littérature dite « apocalyptique ») qui débouche sur une révélation concernant l'au-delà, largement absente de l'Ancien Testament: quoique la résurrection des morts, par exemple, ait toujours figuré dans le dessein de Dieu, elle est rarement évoquée de façon explicite sous l'ancienne alliance.

Il fallait que les conditions du salut éternel soient remplies au préalable comme des faits historiquement inattaquables (naissance, vie, résurrection, ascension du Messie). Ce salut ouvre la voie à la révélation de « la vie et l'immortalité » (2 Tm 1.10). Dès lors, le monde actuel, jugé irrécupérable par Dieu, doit disparaître (2 Pi 3.10) pour céder la place à une dimension nouvelle, « l'âge à venir » de l'enseignement de Jésus (Mt 12.32; Mc 10.30; etc.).

Le véritable salut consistant donc à attendre l'irruption de cette réalité lors du retour glorieux du Seigneur (1 Th 1.9-10), l'élue n'est plus appelé à faire triompher la volonté de Dieu par des méthodes contraignantes (la peine de mort, rappelons-le, sanctionnait de nombreux crimes dans la législation de Moïse). Il aura, par contre, à cœur de dénoncer la vanité des efforts humains tendant à (r)établir la justice dans un monde irrémédiablement perdu. Il placera toute son espérance, non dans un système fondé sur la sagesse humaine (condamnée à la croix, 1 Co 1.18-19), mais dans la cité de Dieu dont il se sait d'ores et déjà citoyen par la foi (Ph 3.20 ; Hb 12.22 ; 13.14).

La politique n'étant guère l'arme appropriée dans le combat cosmique où le chrétien est engagé (Ep 6.12) et pouvant facilement constituer une entrave à son action (cf. 2 Tm 2.4), le racheté de la nouvelle alliance fera la démonstration de l'authenticité de sa vocation en s'efforçant de vivre selon les principes du royaume à venir (Mt 5-7) ; une vie renouvelée, œuvre de l'Esprit en lui, sera le meilleur témoignage de la nature du royaume éternel.

Espérons-nous faire triompher la justice ici-bas ou attendons-nous tout du jugement qui redressera tous les torts de façon parfaite (Rm 2.6) ? L'engagement politique ne risque-t-il pas de détourner notre regard vers un salut terrestre qui a déjà échoué ?

B.T.